



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3275

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir : qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur Ari RIGA** demeurant **rue de la Justice 72 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue de la Justice 72 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING 6^{ème} division section F n° 85H3**

Le projet vise à **"construire une annexe à l'arrière de l'habitation unifamiliale et un abri de jardin en fond de parcelle"** et présente les caractéristiques suivantes : **L'abri de jardin se situe à ± 80 m du front de bâtisse et dépasse de ± 65 m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.**

Article R.IV.40-2, §1er, 2° du CoDT : "(...) sont soumises à une annonce de projet les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n°2 ayant le même objet :

(...)

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;"

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **11 août 2025 au 30 août 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)


 Angelo TROLIO
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)


 M^{me} GELDOLF
 TROISIÈME ÉCHEVINE